

Journal de bord, juin 2021

Le 03, dans la foulée des discussions du mois passé, certains participants ont continué à échanger sur leur divorce d'avec l'alcool. L'un d'eux s'est libéré il y a déjà plus de vingt ans. Un autre se découvre tout autre depuis un mois qu'il ne boit plus. Il avait essayé de diminuer sous la pression de son médecin, mais il continuait à s'empoisonner, jusqu'à ce qu'il fréquente l'asbl Phénix à Jambe. Depuis qu'il a mis les pieds dans cette association spécialisée, il n'a plus bu un verre. Son corps s'est déjà métamorphosé. Il paraît plus jeune...

Un autre participant a abordé à nouveau le sentiment de nostalgie que beaucoup de migrants connaissent et qui, selon lui, les empêche de s'intégrer avec bonheur ou pis encore, les pousse à obliger leur descendance à suivre les coutumes du « bled ». Selon ce participant d'origine étrangère, les migrants qui viennent s'installer ici ne sont pas souvent libres de choisir leurs coutumes, car la pression de leur famille et de leurs amis compatriotes est plus forte que leur aspiration à la liberté.

Il est né en France. Il a la nationalité française. Il vit comme un français. Il souhaite fréquenter pareillement tout le monde, mais il est constamment confronté à des limites : d'un côté, il reste trop souvent considéré comme un étranger, de l'autre côté, il est souvent regardé comme un traître à ses origines, d'autant plus qu'il ne s'est jamais marié ! Un bon mariage coutumier aurait pu remettre les choses en place...

Pour être un homme à part entière, il aurait fallu qu'il se marie, ce qui n'a jamais été son souhait. Personne ne l'injure, personne ne le chasse avec un bâton, mais il se sent constamment désavoué par la communauté de ses origines. Il en souffre, car, même s'il ne veut pas en respecter les coutumes, il ne souhaite pas pour autant renier ses racines. Dans toutes les coutumes, il y a du bon et du mauvais. Il ne pense pas que les coutumes européennes soient supérieures ou inférieures aux autres, mais en tant qu'individu, il souhaite vivre librement, selon ses propres choix, ce que la culture de ses origines ne lui permet pas.

Ce déchirement est comparable à celui que vivent les étudiants issus de familles pauvres, non cultivées. En accédant au monde instruit, ils perdent la proximité avec leur milieu d'origine. Même s'il sont loués pour leur réussite, ils ne font plus partie du monde de leur origine. C'est toujours douloureux. Le risque d'une pareille rupture est parfois un frein à la poursuite d'études brillantes pour des jeunes issus de familles pauvres ou marginalisées.

Quand nous quittons le nid familial, nous avons tous besoin de nous y sentir rattaché, même si nous avons choisi un chemin qui nous en éloigne.

Malgré ces pressions affectives, un « migrant », qu'il soit social ou géographique, doit pouvoir choisir librement son mode de vie. La nostalgie des origines ou de l'enfance est un sentiment qu'il ne faut pas nier, mais qu'il faut pouvoir surpasser, afin de ne pas s'y enfermer au prix de regrets inévitables et destructeurs.

Certains s'accommodent avec leur nostalgie en respectant des coutumes figées et aliénantes qui ne laissent pas de place pour les regrets. Ils sont solidement ancrés dans leur communauté, mais ils s'écartent ainsi, tout autant de la société qui les accueille, que de celle de leur origine. En effet, au « bled », comme partout, la culture évolue...

Sur le kiosque, le soleil était au rendez-vous ! Ça augmente les sourires au travers des masques ! Belle participation générale, donc.

Les participants commencent à réfléchir à la portée générale de « l'histoire », des implications de ce qu'on raconte en conservant l'idée que ça doit être drôle – ça passe par des réflexions sur les costumes, le maquillage ! En attendant de pouvoir s'atteler à tout cela, nous nous concentrons sur le jeu et le travail des choix effectués par les participants, regroupés sous le thème « Le Monde est fou » : difficultés d'accès au logement pour l'une, la digitalisation des services de la SNCB et les difficultés que cela implique pour l'utilisateur, les interminables travaux dans la ville et les nuisances pour les habitants ...

S'est posée aussi la question, plus complexe pour certain(e)s, de la distance (mesures covid!) dans le jeu ... l'activité et la météo prêtant au rapprochement ... on en prend note et on en fera une impro pour débiter la semaine prochaine !

Le 09, il y avait du café, de la soupe et des règles à respecter... Un Africain est venu demander des conseils pour trouver du travail. Il s'est fâché quand un autre Africain lui a expliqué son propre cheminement vers un emploi stable. Finalement, l'animatrice lui a expliqué en quoi son comportement lui était défavorable, du fait de son agressivité et d'un manque de respect pour la parole des autres.

Il va falloir quelques jours pour que de nouvelles habitudes s'adaptent au redémarrage du café-papote selon les règles sanitaires propres à l'horeca. Jusque là, les participants avaient été contraints à des « colloques singuliers ». Les nouveaux venus ne connaissent que ça. Les anciens apprécient la discussion collective.

Ce n'était pas le cas du nouvel arrivant. Peut-être va-t-il réfléchir à son rapport aux autres ? Quel aurait été son parcours si ses interlocuteurs lui avaient expliqué bien plus tôt pourquoi il ne trouve pas du travail ? Au lieu de cela, à plusieurs reprises on lui a répondu négativement sous prétexte qu'il n'avait pas de voiture. Il a donc acheté une voiture, mais il n'a toujours pas trouvé du travail. Il a dû payer la voiture. Avec son chômage, il n'y arrivait pas. Il s'est donc retrouvé avec des dettes. Par contre, son comportement ne s'est pas arrangé, au contraire !

Pourquoi ne pas lui dire les vraies raisons pour lesquelles il ne trouve pas de travail ?

Il est parti fâché, mais avec en mains des clefs pour s'améliorer. Il les utilisera ou peut-être pas. Au moins, il a le choix. Libre à lui d'en venir chercher d'autres ou d'ignorer les conseils qui lui ont été donnés aujourd'hui.

Sur le kiosque, le 09, personne! Ce n'est pas faute d'avoir renforcé la publicité. Il n'y a pas non plus grand monde autour du kiosque au-delà de l'un ou l'autre touriste de passage.

Les terrasses de l'Horeca viennent de rouvrir, une raison à l'absence de participants ? C'est peu probable. La croisette est aussi très calme et peu fréquentée.

Le 10, il y avait deux personnes qui ont répété leurs précédentes improvisations concernant le thème « Le monde est fou ».

Le 17, sur le kiosque, 4 participants ont continué à faire des impros et à répéter. Les 2 participants les plus réguliers sont repassés à l'association, avec l'animateur et une discussion s'est engagée par rapport à l'atelier théâtre. Les participants souhaitent recevoir un texte reprenant les improvisations qu'il faut répéter. L'animateur déclare qu'il n'en fera pas, car il pense que c'est en répétant suffisamment que les participants vont retenir leur rôle et seront plus à l'aise pour jouer que s'ils apprenaient leur texte par cœur. L'argument a du sens. Par contre, les participants estiment que parfois, ils oublient une partie de leur texte ou les modifications ultérieures. Avoir le texte, c'est pour eux comme un pilier qui leur permet d'être rassurés.

Le 18, pendant une heure, nous avons discuté de la discrétion. Quand on reçoit des confidences, il faut pouvoir les garder pour soi et pas toujours vouloir résoudre les problèmes des autres, car on peut faire plus de tort que de bien. C'est ainsi qu'une tante qui veut aider sa nièce la dessert au lieu de l'aider. De plus la nièce ne souhaite pas voir sa vie ainsi étalée. Par conte, depuis qu'elle vit chez sa tante, la jeune femme va beaucoup mieux, physiquement et moralement. Gros dilemme, car la tante est convaincue qu'elle fait bien de « dénoncer ».

La jeune femme a plusieurs difficultés : le harcèlement de son ex-conjoint et les problèmes liés à son logement. En ce qui concerne le harcèlement, nous lui avons conseillé de contacter le service d'aide aux victimes. Elle se dit harcelée. Elle a le droit d'être protégée. L'équipe pluridisciplinaire de ce service pourra mieux que nous faire la part des choses et mettre en place des protections appropriées.

En raison du harcèlement, elle veut quitter son ancien appartement. Le propriétaire a déjà trouvé des nouveaux locataires, et maintenant, il la menace d'expulsion ! Mais nous savons qu'il n'a pas le droit de le faire, car elle paye régulièrement son foyer et ne détruit pas l'appartement. De plus, une expulsion ne pourrait avoir lieu qu'après décision du juge, ce qui n'est pas le cas.

Pour sa tante, la question est réglée : la jeune femme doit quitter l'appartement avant le 1er juillet (date fixée par le propriétaire). Mais nous avons conseillé à la jeune femme de parler d'abord au propriétaire et de lui expliquer qu'elle a besoin de temps pour trouver une nouvelle maison.

La nièce a besoin de calme et d'une solution à l'amiable, mais la tante reste sur ses positions conflictuelles. Il faut dire que les protagonistes habitent tous le même petit village où tout le monde connaît tout le monde.

Pour changer les idées, nous avons travaillé sur un projet d'affiche dont l'animateur a besoin pour inviter les jeunes sur le kiosque. La jeune femme s'est montrée particulièrement habile avec PhotoFiltre...

Le 22, nous avons accueilli une femme qui souffre d'une maladie auto-immune rare. Elle a besoin de soins et de soutien dans sa vie quotidienne, car elle peut à tout moment perdre la capacité de marcher. En raison de ce fait, nous avons pensé à la loi de reconnaissance des aidants proches, publiée au moniteur belge le 25/06/2020. Sur le site de l'asbl « Aidant Proches », on voit que cette loi « ouvre la possibilité à toute personne accompagnant un proche en déficit d'autonomie de se faire (re)connaître auprès de sa mutuelle, comme « aidant proche » ». <https://wallonie.aidants-proches.be/loi-de-reconnaissance-des-aidants-proches/>

Selon l'article 4 du Moniteur belge : « *L'aidant proche introduit la demande de reconnaissance visée à l'article 4/3 de la loi auprès de sa mutualité au moyen de la déclaration sur l'honneur dont le modèle est joint en annexe du présent arrêté. La déclaration sur l'honneur utilisée par la mutualité doit contenir au moins les éléments du modèle. Le modèle peut être adapté par le ministre compétent.* » <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/06/16/2020202727/justel>

Nous avons également cherché de l'information concernant la maladie de la dame, car elle ne comprenait pas des termes que le médecin lui a dit. Heureusement, elle les avait retenus. Nous avons donc pu lui expliquer pourquoi elle est malade. Il s'agit d'une maladie rare qui affecte les petits vaisseaux. Nous n'avons pas eu de mal à trouver de bons articles sur le sujet. Il lui a été conseillé de demander à son médecin des explications quand elle ne comprend pas ce qu'il dit.

- Il est toujours pressé. Il marmonne dans ses dents. Le temps que je comprenne que je n'ai pas compris, il est déjà parti !

Le 24, l'animateur est malade. Avec les participants présents sur le kiosque, pendant 1 heure, il a été décidé de se réorienter plus spécifiquement vers les véritables méthodes du théâtre-action,

basées sur plus de participation collective. L'animation va se faire entre nous en s'appuyant sur les expériences de trois personnes qui ont déjà suivi des ateliers de théâtre-action. Un plan est mis sur pied pour le prochain atelier. Les participants vont jouer l'ensemble de ce qui existe déjà et la responsable va prendre note, de manière à démarrer un texte qui sera mis à jour au fur et à mesure. A la demande des participants, une petite capsule vidéo va être réalisée pour faire la publicité de l'atelier. Elle sera constituée de courtes interviews des participants entrecoupées de petites scénettes qui vont être filmées.

Le 25, la jeune fille à la recherche d'un logement a rencontré un de nos anciens participants qui a trouvé un emploi loin de Dinant et veut déménager. Ils ont échangé leurs coordonnées, car pour pouvoir se rapprocher de son emploi, l'homme doit trouver quelqu'un pour reprendre son bail. Dans ce cas, la propriétaire le laisserait partir sans indemnités de rupture. Chouette !

Un autre participant a témoigné de son expérience de travail au noir. Marié, il n'a pas de revenu. Il est à charge de sa femme au chômage depuis longtemps. Il n'a pas droit au RIS, donc, il ne bénéficie pas d'incitants à l'embauche. Le ménage a des difficultés pour joindre les deux bouts. Une fois le loyer payé, il reste les factures, puis pas grand-chose. L'homme aimerait avoir un emploi. Il cherche depuis des années, mais les boulets qu'il traîne ne plaident pas en sa faveur. Il est donc bien heureux de pouvoir travailler de temps à autre, même si c'est au noir... Il nous a expliqué que régulièrement, il exécute des missions pour des services de l'État. Ça a l'air de l'amuser :

- Je reçois de l'argent de l'État !
- En noir ? Non, ce n'est pas possible...
- Je ne le reçois pas directement, c'est mon patron qui le reçoit et me le donne.

Un autre participant intervient :

- C'est fréquent !
- Surtout à Dinant !
- Faut pas se leurrer, du travail en noir, il y en a partout !
- Si ton patron te proposait un contrat, tu le prendrais ?
- Évidemment ! Je ne demanderais pas mieux... Mais je coûterais trop cher et mon patron perdrait des contrats.
- Les prix, voilà encore un aspect négatif du travail en noir : Il permet aux entreprises de remettre des prix plus bas et d'emporter le marché au détriment des entreprises qui payent les cotisations sociales et les impôts.
- A l'État, c'est la règle : le moins cher emporte le marché. Voilà pourquoi des ouvriers travaillent au noir pour l'État !
- Tout le monde essaye de payer le moins cher. C'est normal.
- Vous êtes conscients que le travail en noir, c'est la sape de la sécurité sociale ?
- Et vivre avec un seul revenu du chômage, c'est correct ? Avant, j'avais un appartement et on vivait séparés ma femme et moi, mais j'étais plus souvent chez elle que chez moi. On m'a dénoncé à la police qui l'a dit à la commune qui m'a domicilié d'office chez ma femme. Le CPAS a été informé. C'est ainsi que j'ai perdu le RIS. Donc, je n'ai pas le choix. Faut bien qu'on vive tout de même !
- Tu es un spécialiste, toi !
- Moi, je connais les ficelles. Quoi ? C'est mieux de voler ?
- La fraude social, ce n'est pas du vol ?
- C'est l'État, ce n'est pas pareil. J'ai des principes : Moi, je ne vais pas voler les gens. Je travaille. Je suis honnête.
- Comment feras-tu quand il n'y aura plus d'argent pour payer le chômage de ta femme ?
- Pourquoi est-ce qu'il n'y aurait plus d'argent ?

- Si tout le monde travaillait au noir...
- Y qu'à faire payer les gros ! Tu crois qu'ils ne fraudent pas, eux ?
- Certains oui, certains non, comme dans tous les groupes sociaux.
- ...

Le 29, pendant 2 heures, une participante a témoigné de son expérience négative avec Facebook : elle fait partie d'un groupe. Parfois il lui arrive d'exprimer son désaccord par rapport à ce qu'elle y lit. Les réponses sont sans appel : tout le monde lui tombe dessus en lui reprochant sa contestation. Comment expliquer ce phénomène très fréquent ?

Les gens ont besoin d'exprimer leur opinion, mais parfois cela ne fonctionne pas comme ils le souhaitent. La participante a expliqué que lorsqu'elle laisse un commentaire, les autres réagissent avec méchanceté. Si son opinion est contraire à la majorité, d'autres l'attaquent.

Cet effet peut être lié au phénomène de conformisme. Selon la dictionnaire Larousse, le conformisme est une « *Tendance à se conformer aux usages, à accepter les manières de penser ou d'agir du plus grand nombre, les normes sociales.* » <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/conformisme/18144>

Voici une vidéo intéressante qui relate une expérience sur ce comportement humain, un effet « de meute » ou comment le conformisme peut induire des comportements par conditionnement :

<https://www.youtube.com/watch?v=kiklt9OiH-Y>

Connaître cette tendance humaine à se conformer au groupe, n'est-ce pas déjà pouvoir s'en émanciper ? Bonne question ! Il va falloir qu'on en reparle !

Faut-il qu'on s'exerce à résister ?

Ensuite, nous avons évoqué la fracture numérique, la difficulté de se mettre soi-même « à jour ». En vieillissant, ce n'est pas facile de suivre, même avec de la bonne volonté.

- Qu'est-ce qu'il faut faire pour réduire la fracture ?
- Laisser les gens qui le souhaitent continuer avec les factures et les virements en papiers.
- Mais alors, ils te poussent pour que tu fasses une domiciliation.
- Même si tu t'es mis au numérique. Ils font tout pour que tu passes à la domiciliation, mais ça, non. Je ne veux pas. Je veux rester maître de mes paiements. Parce c'est quoi pour finir : Les fournisseurs vont sur ton compte, les sites internet t'obligent à changer ton ordinateur encore bon. C'est quoi, ça ?
- C'est pour le fric, pour obliger les gens à acheter toujours plus performant.
- Il y a quelques années, quand un ordinateur devenait vieux, je lui mettais du Linux et il était encore bon pour un moment. Maintenant, il y a des applications indispensables qui ne fonctionnent pas avec tous les navigateurs. Par exemple, le programme de lecteur de carte d'identité, si je ne l'ouvre pas avec Edge, il faut que je chipote pendant au moins 15 minutes pour l'ouvrir. Cet ordinateur -ci, c'est un reconditionné de chez Oxfam. Il fonctionnait bien, mais avec les mises à jour, il devient de plus en plus lent. J'ai envie de le mettre en Linux, mais quand il faudra aller sur un site de l'État où il faut s'identifier avec la carte d'identité, ça va encore être la galère.
- Ben oui, ce qu'ils veulent, c'est que tu changes ton ordinateur.
- Quel serait l'intérêt de l'État à nous faire changer d'ordinateur ? Pour l'État, qu'on dépense en ordinateurs ou en vêtements, tant qu'on paye la TVA, c'est pareil.
- C'est vrai, mais qui fait les programmes de l'État ?
- Appels d'offres ?
- Qui obtient les marchés ?
- Les moins chers... Pas dit qu'ils ne sont pas payés par GAFAM¹, hein ?

1 GAFAM : Acronyme de Google, Apple, Facebook, Amazon, et Microsoft, les géants du Net.

- C'est bien là le risque de dérives. L'État doit se payer les meilleurs informaticiens, des spécialistes internet avec un solide statut de fonctionnaire, indépendant des firmes.
- C'est le contraire qui se passe : Beaucoup de fonctionnaires ne sont pas remplacés et l'État fait appel au privé pour faire le travail.
- Ça, c'est un gros risque pour la démocratie !
- Fonction publique ou entreprises privées, on retrouve des dérives autant d'un côté que de l'autre.
- Le privé fait ce qu'il veut, mais l'État doit rester le garant des valeurs démocratiques dont l'accès pour tous à ses services...

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)